Mise à l’enquête publique

Conformément à la loi sur l’Aménagement du Territoire et les Constructions du 2 décembre 2008, la Commune de Marsens, Route des Gottes 16, 1633 Marsens, met à l’enquête publique

du 24 octobre 2026 au 6 novembre 2026

au nom de

Commune de Marsens
au lieu-dit «Chantemerle», Art. RF 1089

Démolition du réservoir de Montmasson.

Les plans peuvent être consultés au secrétariat communal de Marsens durant le temps de l’enquête.

Toute opposition ou observation dûment motivée doit être adressée par écrit au Conseil communal de Marsens jusqu’au **6 novembre 2026**.

Le Conseil communal

Marsens, le 23 octobre 2026